BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 286

24 – DORDOGNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

Ventes et cessions

804 294 015 RCS Bergerac.
LE PITH.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 30000.00 EUR.
Adresse : Lieu-Dit le Pith, 24200 Saint-André-d'Allas.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 novembre 2024, la société "LE PITH" transmettrait à titre de fusion à la société "TECHNIC FROID" l'ensemble de son patrimoine. A partir du bilan au 31 décembre 2023 de la société "LE PITH", l'actif et le passif dont la transmission est prévue à la société "TECHNIC FROID", s'élèvent à : - Actif : 1.172.921 € - Passif : 917.855 € faisant ressortir un actif net : 255.066 € L'opération prendra effet au 1er janvier 2024, les opérations de la société "LE PITH" depuis cette date devant être considérées comme accomplies par la société "TECHNIC FROID". Sur la base des valeurs nettes comptables des sociétés "LE PITH" et "TECHNIC FROID", la parité d'échange de la présente opération de fusion ressort à 1 action de la société "TECHNIC FROID" pour 7 actions de la société "LE PITH". Les parties décideront de procéder à un échange des DEUX MILLE CINQ CENT (2.500) actions de la société "TECHNIC FROID" apportées à elle-même avec les nouvelles actions émises en contrepartie de l'apport, soit 500 actions. En conséquence, les DEUX MILLE CINQ CENT (2.500) actions de la société absorbante apportées à elle-même par la société absorbées seront annulées. Les créanciers des sociétés "LE PITH" et "TECHNIC FROID" dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-14, L.236-21 et R.236-8 du Code de commerce. Le projet de fusion du 21 novembre 2024 a fait l'objet pour la société "LE PITH" et pour la société "TECHNIC FROID" de dépôt au greffe du tribunal de commerce de BERGERAC. Le Président de la société "LE PITH" Le Président de la société "TECHNIC FROID".